

Prix d'excellence en recherche du CRCHUM – 2017

La notion d'excellence est au cœur du développement scientifique du CRCHUM. La direction du CRCHUM et le comité scientifique décernent trois prix annuels d'excellence en recherche qui reconnaissent la performance exceptionnelle des chercheurs du CRCHUM :

1. Le **Prix d'excellence**, qui reconnaît la contribution scientifique exceptionnelle d'un chercheur au cours de sa carrière;
2. Le **Prix du jeune chercheur**, qui reconnaît la contribution scientifique exceptionnelle d'un chercheur dont le programme de recherche autonome est établi depuis moins de 10 ans;
3. Le **Prix de la contribution scientifique de l'année** pour une contribution scientifique exceptionnelle faite au cours de l'année passée.

Admissibilité : Tous les chercheurs réguliers du CRCHUM sont admissibles. Un chercheur ne peut être nommé qu'à un seul prix pour une année donnée. Le Prix du jeune chercheur est réservé aux chercheurs qui ont un programme de recherche autonome (première nomination à un titre académique ou subvention de fonctionnement comme chercheur principal) depuis moins de 10 ans.

Modalités :

1. Les dossiers doivent être adressés à Sylvie Roy
sylvie.roy.chum@ssss.gouv.qc.ca **avant le 30 novembre 2017** (les dossiers seront évalués le 19 décembre au comité scientifique) sous forme d'un fichier pdf unique incluant:
 - Deux lettres de nomination provenant de chercheurs réguliers du CRCHUM;
 - Le CV commun canadien du candidat (incluant la liste complète de publications);
 - Pour le Prix de la contribution scientifique de l'année, la publication dans laquelle a été publiée la découverte pour laquelle le candidat est nommé.
2. Le comité scientifique procédera à la sélection des dossiers.
3. Les récipiendaires seront invités à présenter leurs travaux à la retraite des chercheurs qui aura lieu cette année les 18 et 19 janvier 2018. Ils recevront un prix de 1 000 \$.